

## Budgets supplémentaires 2012

---

Ce point est présenté au Comité Syndical après examen préalable par la Commission mixte du 23 mars 2012.

### I Rappel des éléments-clé de construction des budgets supplémentaires 2012 (aux budgets principal et annexe)

Ce projet de budgets supplémentaires a pour principal objectif d'inscrire les résultats constatés au compte administratif 2011 ainsi que d'intégrer les ajustements de crédits nécessaires. Il n'entraîne **pas d'appel à contributions ni à redevance complémentaire**. Par ailleurs, le projet de budgets supplémentaires permet de constater les restes à réaliser de l'exercice budgétaire 2011.

### II Présentation des postes de dépenses des budgets supplémentaires 2012

Dans un souci de lisibilité, la présentation des postes de dépenses s'articule autour des principaux volets suivants :

- Exploitation des ouvrages de Naussac et de Villerest (budget annexe)
- Prévention et réduction du risque inondation
- Stimulation de la Recherche/Données/Inform@tion (+ valorisation du patrimoine)
- Aménagement et gestion des eaux
- Fonctionnement administratif de l'Etablissement
- Patrimoine foncier de l'Etablissement

## Exploitation des ouvrages de Naussac et de Villerest

	BP 2012	BS 2012
Exploitation, entretien et aménagement de l'usine et du barrage de Naussac	2 431 657	269 703
Exploitation, entretien et aménagement du barrage de Villerest	2 102 204	164 069
Gestion des crues et des étiages, modernisation	672 094	91 142
Démarche en vue de la modification des règlements d'eau	0	0
Gestion administrative de la redevance	74 424	0
Dépenses imprévues de fonctionnement	0	186 946
Provision semi budgétaire acquisition locaux	0	900 000
<b>Exploitation des ouvrages</b>	<b>5 280 379</b>	<b>1 611 860</b>

Les dépenses de ce budget supplémentaire sont totalement financées par la reprise des résultats de l'exercice 2011.

### Gestion des crues et des étiages, modernisation

Les dépenses complémentaires inscrites sont principalement celles liées au fonds de concours versé à l'Etat dans le cadre de son appui pour la fourniture des données du réseau CRISTAL nécessaires à la gestion des ouvrages.

### Exploitation, entretien et aménagement de l'usine et du barrage de Naussac

Il s'agit principalement d'inscrire les dépenses suivantes :

- renouvellement des disjoncteurs des cellules haute tension d'un poste de transformation pour un montant de 141 000 €,
- étanchéité du parement amont pour un montant de 72 000 €,
- renouvellement de matériel électriques et de stock de pièces de rechange pour 37 000 €.

### Exploitation, entretien et aménagement du barrage de Villerest

Il s'agit principalement d'inscrire les dépenses suivantes :

- remplacement des menuiseries du premier étage de la tour de commandes du barrage de Villerest pour un montant de 37 000 €,
- examen subaquatique du barrage de Villerest dans le cadre de la revue de sûreté et de l'examen technique complet programmés en 2012 pour un ajustement de crédits supplémentaires de 11 000 €,
- entretien et maintenance de l'exploitation du barrage pour un montant de crédits complémentaires de 69 000 € n'ayant pu être inscrits dès le budget primitif et liées notamment au marché d'exploitation, à l'inspection du barrage.

Par ailleurs, il est inscrit un montant de 186 946 € de dépenses imprévues à hauteur de 2.8% des dépenses réelles totales de l'exercice 2012, dans le respect du seuil de 7.5% prévu par article L2322-1 du CGCT. Cette écriture budgétaire s'inscrit dans le cadre d'une tenue comptable régulière, responsable et prudente par l'Etablissement.

Enfin, comme indiqué dans le tableau récapitulatif, il a été inscrit un montant de 900 000 € de provision semi-budgétaire dans le cadre de l'acquisition de locaux pour le siège de l'Etablissement. Cette somme a été provisionnée sur les seuls reliquats de contributions et ressources liées, antérieures à la perception de la redevance.

## Prévention et réduction du risque inondation

	BP 2012	BS 20102
Animation de la plateforme Inondations	62 010	0
Appui technique PCS, DICRIM et repères de crues	107 350	64 100
Démarche RVI (création d'un environnement favorable)	90 000	60 000
Démarche RVI (réalisation de diagnostics)	1 500 000	0
Démarche RVI (mesures effectives)	287 500	616 410
Démarche RVI ( <i>Task force</i> temporaire)	250 400	24 023
Initiative commune PCA des collectivités	0	200 565
Appui collectivités propriétaires/gestionnaires de digues	0	200 000
Mission en Loire Moyenne	129 746	0
Programmes de restauration du lit et de renforcement des levées en Région Centre	1 702 895	0
PCS Région Centre	37 130	34 275
Etude de Vals dans les Départements du Cher et de la Nièvre	0	38 922
Mission sur le Bassin de la Maine	77 080	0
Etude Bassin du Loir *	0	0
<b>Prévention des inondations et réduction des risques</b>	<b>4 244 111</b>	<b>1 238 295</b>

(\*) L'étude Bassin du Loir ne présente ici aucun budget supplémentaire puisque les crédits nécessaires à l'exercice 2012 ont été engagés en 2011 et donc constatés dans les restes à réaliser.

Les dépenses de ce budget supplémentaire sont totalement financées par la reprise des résultats de l'exercice 2011 et l'inscription des soldes de recettes à percevoir. Elles correspondent à des ajustements de crédits sur les différentes actions et à la mise en place de nouvelles actions :

### Initiative commune de réalisation de plans de continuité d'activité (équipements et services) de collectivités du bassin

L'objectif poursuivi par le biais de cette initiative sur laquelle l'Etablissement a déjà délibéré est d'avancer, dans les 2 ans, par voie d'expérimentation auprès de collectivités volontaires, dans la réalisation de PCA (équipements et services). Etant précisé que les objectifs d'un PCA sont, d'une part, de maintenir l'activité au niveau le plus élevé possible tout en protégeant les personnels exposés, d'autre part, de définir les modalités d'organisation du service en vue d'assurer son fonctionnement et ses missions indispensables en situation fortement dégradée.

### Appui aux collectivités propriétaires/gestionnaires de digues

Grâce à l'effet levier opéré par l'Etablissement dans l'optimisation des financements obtenus, il est possible de redéployer des crédits à hauteur de 200 000 € pour l'action relative à l'appui aux collectivités propriétaires/gestionnaires de digues, sur le principe de laquelle l'Etablissement a déjà délibéré.

### Appui technique aux PCS – DICRIM et l'action « Pose de Repères de Crues »

Dans la continuité des actions entreprises relatives à la mise en place de repères de crues, il a été inscrit au budget supplémentaire notamment l'acquisition d'un GPS afin de pouvoir effectuer leur installation.

#### Démarche RVI – Mesures effectives :

Il s'agit de la réinscription des crédits déployés dans le cadre de la démarche RVI pour la réalisation de mesures effectives liées à la réduction du risque de vulnérabilité aux inondations des activités économiques. Ce montant correspond aux financements apportés par la Région Centre dans le cadre d'une convention de mandat signé avec l'Etablissement.

#### Stimulation de la Recherche/Données/Inform@tion (+ Valorisation du Patrimoine)

	BP 2012	BS 2012
Soutien aux programmes ou projets de recherche	220 000	180 000
Plateau Collaboratif d'Echanges du plan Loire	100 000	30 000
Réseaux de coopération et actions pilotes	100 000	26 678
Rendez-vous annuel chercheurs-gestionnaires	25 000	31 428
Conseil Scientifique du plan Loire	15 000	5 000
Actions patrimoniales	75 000	65 000
Classes Loire	35 000	15 000
Frais d'intervention	253 635	154 365
<b>Recherche/Données/Information (+ patrimoine)</b>	<b>823 635</b>	<b>507 471</b>

Les dépenses de ce budget supplémentaire sont financées totalement par la reprise des résultats de l'exercice 2011 et correspondent strictement à la poursuite des actions déjà lancées dans le respect des engagements souscrits dans le cadre des contractualisation/programmation 2007-2013, avec quelques ajustements le cas échéant.

#### Aménagement et gestion des eaux

	BP 2012	BS 2012
Appui et participation à la restauration des espèces de poissons migrateurs	623 000	0
SAGE Loir	74 573	71 027
SAGE Cher amont	59 443	335 583
SAGE Allier aval	68 008	90 042
SAGE Cher aval	68 562	375 646
SAGE Loiret	75 000	0
Appui et participation à la restauration des milieux naturels et de la continuité écologique	0	239 001
<b>Aménagement et gestion des eaux</b>	<b>968 586</b>	<b>1 111 299</b>

Les dépenses de ce budget supplémentaire sont liées essentiellement à la réinscription des crédits prévues en 2011 pour les études de zones humides et d'évaluations environnementales, faute de notification des marchés correspondant sur l'exercice précédent. Ces dépenses sont financées par la réinscription des recettes qui y sont liées.

## Fonctionnement administratif de l'Etablissement

	BP 2012	BS 2012
Fonctionnement administratif général	1 130 456	509 184
Provision semi budgétaire acquisition locaux	0	600 000
Budget Communication	130 000	0
<b>Fonctionnement administratif</b>	<b>1 260 456</b>	<b>1 109 184</b>

Les dépenses de ce budget supplémentaire sont totalement financées par la reprise des résultats de l'exercice 2011.

Elles se répartissent de la manière suivante :

- 127 000 € de crédits prévus dans les crédits nouveaux 2012 pour les loyers et charges pour équilibrer les dépenses de fonctionnement administratif sans augmentation des contributions,
- 382 000 € de crédits provisionnés pour pouvoir financer les actions menées au-delà de 2012 (le cas échéant, également pour faire face aux dépenses liées à l'acquisition de nouveaux locaux telles que les frais de maîtrise d'œuvre/assistance, de déménagements, etc.),
- 600 000 € de provision semi-budgétaire nécessaire à l'acquisition de locaux pour le siège de l'Etablissement.

## Patrimoine foncier de l'Etablissement

	BP 2012	BS 2012
Site du Veudre	64 000	137 250
Site de Serre de la Fare	0	78 195
Site de Chambonchard	0	420 852
<b>Fonctionnement administratif</b>	<b>64 000</b>	<b>636 297</b>

Les dépenses de ce budget supplémentaire sont totalement financées par la reprise des résultats de l'exercice 2011.

Le montant indiqué pour le site du Veudre correspond pour l'essentiel aux crédits nécessaires à l'entretien du patrimoine foncier pour 2012-2013 et pour 20 000 € aux subventions accordées aux communes de Chantenay et Tresnay pour l'entretien des bâtis mis à leur disposition.

Le montant indiqué pour le site de Serre de la Fare correspond pour le tiers aux crédits nécessaires à l'entretien du patrimoine foncier pour 2012, pour le tiers aux honoraires relatifs à une mission confiée à la SAFER pour la gestion des baux ruraux, et pour le tiers restant aux frais d'assurances et de taxes foncières.

Le montant indiqué pour le site de Chambonchard se répartit notamment de la manière suivante :

- 11 000 € de frais de prestation de division de parcelles dans le cadre de leur transfert au Département de l'Allier pour 11 000 € (conformément à la délibération n°12-33 du Bureau du 7 février),
- 150 000 € d'affectation de reliquat Chambonchard pour le financement des SAGE,
- 243 474.30 € au reliquat de l'indemnité du contentieux de Chambonchard (utilisable en priorité pour le financement d'actions de bassin).

## Mise en œuvre d'autorisations de programme et d'autorisations d'engagement du budget principal

Comme indiqué lors du vote du débat d'orientation budgétaire 2012, les deux nomenclatures comptables désormais utilisées permettent d'envisager dorénavant la gestion des nouvelles opérations pluriannuelles en autorisation d'engagement, autorisation de programme et crédits de paiements (AP/CP en investissement et AE/CP en fonctionnement).

Une réflexion a donc été engagée depuis quelques mois, pour avancer dans cette voie, dès 2012. Actuellement, il est procédé à l'identification d'un nombre limité d'autorisations d'engagements (AE) et d'autorisations de programmes (AP), présentant un caractère structurant pour des catégories d'actions en cours de réalisation ou projetées, cohérentes avec les priorités actuelles d'intervention de l'Etablissement.

La constitution de ces autorisations d'engagement et autorisations de programme, permettant d'optimiser l'utilisation des reliquats encore disponibles (sur un pas de temps n'excédant pas 2015, date limite de perception des dernières subventions de l'Europe au titre de la programmation 2007-2013), pourrait faire l'objet d'une proposition lors d'une prochaine réunion du Comité Syndical.

## Précisions sur la prise en charge du budget primitif 2012 du budget principal et annexe

En raison des modifications du plan comptable applicables au 1<sup>er</sup> janvier 2012 et intervenus après le vote des budgets primitifs 2012, il est nécessaire de prendre en compte les nouvelles subdivisions de certains comptes conformément à la demande du Payeur Régional Centre du 9 février 2012.

Par ailleurs, suite à une erreur dans le paramétrage du nouveau logiciel comptable, il y a lieu de régulariser le chapitre d'imputation des provisions semi-budgétaire, à savoir du chapitre d'ordre 042 (opérations d'ordre de transfert entre sections) au chapitre réel 68 (dotations aux provisions) pour un montant global de 240 000 € sur le budget annexe.

Une délibération est proposée en ce sens.

## Budget supplémentaire 2012 : budget principal (montants de la maquette budgétaire arrondis à l'unité)

	Dépenses		Recettes	
	réelles	ordre	réelles	ordre
Total de la section d'investissement	1 287 470 (1)	113 119 (3)	782 099	873 432 (4)
Total de la section de fonctionnement	4 931 140 (2)	873 432 (4)	9 943 922	113 119 (3)
<i>Pour rappel : Restes à réaliser 2011</i>	<i>4 507 411</i>			
<b>Total du budget principal</b>	<b>10 726 021</b>	<b>986 551</b>	<b>10 726 021</b>	<b>986 551</b>

- (1) dont 422 101 € de déficit d'investissement.
- (2) dont 1 193 963 € de déficit de fonctionnement, dont 600 000 € de provision semi-budgétaire pour l'acquisition de locaux.
- (3) écritures d'ordre liées à reprise en section fonctionnement des subventions d'investissement reçues.
- (4) dont 215 498 € de dotations aux amortissements et provisions sur le budget principal, dont 657 934 € de virement à la section d'investissement.

**Budget supplémentaire 2012 : budget annexe (montants de la maquette budgétaire arrondis à l'unité)**

	Dépenses		Recettes	
	réelles	ordre	réelles	ordre
Total de la section d'investissement	3 275 477 (1)		29 402	3 246 075
Total de la section de fonctionnement	1 890 883 (2)	3 246 075 (3)	5 136 958	
<b>Total du budget annexe</b>	<b>5 166 360</b>	<b>3 246 075</b>	<b>5 166 360</b>	<b>3 246 075</b>

- (1) dont montant de 1 460 218 € de déficit d'investissement et 1 535 696 € de dépenses restant à réaliser au titre de 2011 et reportées sur 2012.
- (2) dont 268 092 € de dépenses restant à réaliser au titre de 2011 et reportées sur 2012, dont 290 494 € de déficit de fonctionnement, dont 900 000 € de provisions semi-budgétaires pour l'acquisition de locaux sur les seuls reliquats de contributions et ressources liées précédemment à la perception de la redevance.
- (3) dont 268 300 € de dotations aux amortissements et provisions, dont 2 977 775 € de virement à la section d'investissement.

**L'application des dispositions précédentes contenues dans le projet de budget supplémentaire au budget principal et annexe pour 2012 fait l'objet des projets de délibérations suivants proposés au Comité Syndical :**

- approbation du budget supplémentaire de l'exercice 2012 – budget principal
- approbation du budget supplémentaire de l'exercice 2012 – budget annexe
- constitution de la provision semi-budgétaire 2012 pour le budget annexe
- constitution de la provision semi-budgétaire 2012 pour le budget principal
- précisions sur la prise en charge du budget primitif 2012 du budget principal et annexe